

CSQ

EN MOUVEMENT

Mars 2023 ■ Allocution du président Éric Gingras

Le temps est à la mobilisation et à l'action!

Le président de la CSQ, Éric Gingras, a commencé son allocution en abordant le problème de la violence. « Depuis des mois, le sujet refait surface pratiquement toutes les semaines, sous différentes formes, sous différents angles. La violence est une problématique qui dépasse largement les murs des établissements. C'est un enjeu social complexe qui concerne tout le monde. Et dans nos milieux de travail, cela doit commencer par une tolérance zéro, véritablement zéro, sans banalisation », a-t-il dit.

Le leader syndical a aussi rappelé le contexte politique actuel : « On voit bien que le jupon caquiste de ce gouvernement dépasse de plus en plus dans ce deuxième mandat. Gonflé à bloc par sa popularité, il entend aller de l'avant avec différents projets et réformes laissés de côté lors du mandat précédent. »

Il a notamment fait référence au dépôt du projet de loi sur l'agence Santé Québec, dont plusieurs aspects touchent directement les négociations des conditions de travail. « Notre organisation syndicale devra être extrêmement vigilante. On devra être de ceux qui feront contrepoids, pas parce qu'on prône l'immobilisme, mais parce qu'il y a des changements dont on ne veut pas, car on juge que ce ne

sont pas les bons. Ce n'est pas parce que le gouvernement est élu qu'il peut faire ce qu'il veut. »

REPRÉSENTATIONS DE LA CENTRALE

La Centrale ne fera pas que dénoncer. « On continuera à intervenir, à porter un message, mais aussi à proposer des solutions. C'est ça, le syndicalisme que l'on fait en 2023 », a indiqué Éric Gingras.

Au cours des derniers mois, la CSQ a multiplié les rencontres politiques, a rappelé le président, ce qui a permis de positionner ses enjeux, ses préoccupations et ses orientations. La Centrale a effectivement rencontré les ministres de la Santé Christian Dubé; de l'Éducation, Bernard Drainville; de la Famille, Suzanne Roy; du Travail, Jean Boulet; de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry; de l'Emploi, Kateri Champagne Jourdain; responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuits, Ian Lafrenière; déléguée à la Santé et aux Aînés, Sonia Bélanger; ainsi que la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel.

EN MODE ACTION ET MOBILISATION

Après ces rencontres de positionnement, « ce que nous souhaitons, ce sont des gestes concrets », a souligné



le président. Il a ajouté que, peu importe l'ouverture dont la Centrale fera preuve, « la plus grande part des dossiers que nous portons se gagne par la mobilisation et la force de nos organisations ».

Éric Gingras a conclu son allocution en mentionnant que, face à un gouvernement qui « parle déjà de puiser dans ses réserves de courage pour affronter l'immobilisme syndical, notre réponse viendra par l'action sur tous les plans ».

L'allocution du président peut être vue [en ligne](#).

Comité de pilotage sur la cohésion interne

Résultats de la dernière phase de consultation

Alors que les orientations prises par le Congrès de la CSQ demandent de poser des gestes pour défendre ou dénoncer certains enjeux de société, l'atteinte d'un niveau satisfaisant de mobilisation lors d'actions collectives est difficile. Pourquoi ?

Le comité de pilotage sur la cohésion interne s'est penché sur la question dans le cadre de sa dernière phase de consultation touchant l'enjeu de la visibilité et de la notoriété de la CSQ. Afin de connaître les raisons liées aux

difficultés de mobilisation, le comité a tenu trois consultations (auprès des syndicats affiliés à la CSQ, auprès des responsables des coordinations régionales et auprès des responsables syndicaux locaux de la mobilisation).

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La réalisation d'actions collectives fait face à des entraves importantes :

- ✓ Un manque de temps (31 %) ;
- ✓ Une banque de libération syndicale ou des moyens financiers insuffisants (26 %) ;

✓ Un manque de ressources humaines (21,5 %) ;

✓ Un manque d'intérêt envers l'action (21%).

Plusieurs propositions ont été soulevées lors des consultations. Ces propositions, ainsi que les discussions qui ont eu lieu lors du conseil général, permettront au comité de pilotage de préparer ses recommandations en prévision de son rapport final.

Le travail des enfants bientôt mieux encadré

Les personnes déléguées ont eu droit à une présentation du projet de loi n° 19, Loi sur l'encadrement du travail des enfants, qui a été déposé le 28 mars 2023 par le ministre Jean Boulet.



Le projet de loi, dont l'objectif est de protéger davantage les enfants, va dans le sens du consensus construit et obtenu entre les parties syndicales et patronales au sein du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), auquel siège la CSQ.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le projet de loi prévoit :

- ✓ Que l'âge admissible à l'emploi est établi à 14 ans, sauf exception ;
- ✓ Que la durée du travail est d'un maximum de 17 heures, dont un maximum de 10 heures du lundi au vendredi, excluant toute période de plus de 7 jours consécutifs sans services éducatifs ;

✓ Qu'une attention particulière est portée à l'identification des risques pouvant affecter la santé et la sécurité au travail des enfants de 16 ans et moins.

✓ Que les enfants visés par l'interdiction de travailler cessent d'occuper leur emploi dans les 30 jours suivant l'adoption de la loi.

LA CSQ EN ACTION

La Centrale prévoit déposer un mémoire et se faire entendre en commission parlementaire afin de proposer des améliorations au projet de loi n° 19, dont :

- ✓ L'ajout de l'émission d'un certificat d'employabilité pour les enfants de moins de 16 ans ;
- ✓ L'ajout de l'intégrité physique et psychique des travailleuses et des travailleurs de 16 ans et moins.

■ Utilisation des instances virtuelles et hybrides

Présentation des données et des commentaires recueillis

Le comité sur l'utilisation des instances virtuelles et hybrides a présenté son rapport qui résume les propos et les positions recueillis dans le cadre de sa tournée des regroupements et des réseaux ainsi que du sondage.

Le rapport présente les enjeux selon les modes de fonctionnement (en présence, à distance, en mode hybride, tous modes confondus), et les avantages et les inconvénients de chacun.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Au sujet des conséquences possibles des modes de fonctionnement virtuel et hybride sur différents enjeux, les résultats de la consultation révèlent que :

- ✓ **Sur la cohésion :** 7,3 % des personnes répondantes croient que les effets seront positifs ; 50,5 % croient qu'ils seront négatifs.

✓ **Sur le processus démocratique :** 17,4 % croient que les effets seront positifs ; 29,6 % croient qu'ils seront négatifs.

✓ **Sur le pouvoir d'influence :** 7,9 % croient que les effets seront positifs ; 19,3 % croient qu'ils seront négatifs.

✓ **Sur les possibilités de réseautage :** 4,9 % croient que les effets seront positifs ; 19,3 % croient qu'ils seront négatifs.

Plusieurs éléments positifs ont été soulignés quant à la flexibilité que les modes de fonctionnement virtuel et hybride apportent aux personnes participantes.

Le comité présentera ses conclusions générales au conseil général de mai 2023 et ses recommandations lors de celui d'octobre 2023.

■ Inscription jusqu'au 14 avril 2023

Bourses de persévérance scolaire autochtone

Les élèves autochtones de troisième secondaire intéressés à soumettre leur candidature pour l'une des 4 bourses de 750 \$ offertes par la CSQ dans le cadre des **Bourses de persévérance scolaire autochtone de la CSQ 2022-2023** ont jusqu'au 14 avril 2023 pour remplir le **formulaire d'inscription**.

La Centrale offre ces bourses afin d'encourager les efforts que les jeunes investissent dans leurs études et parce que la troisième année du secondaire est une période cruciale dans le parcours scolaire.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les élèves qui souhaitent s'inscrire doivent :

- ✓ Être recommandés par une personne intervenante scolaire ;
- ✓ Être en troisième secondaire ;
- ✓ Fréquenter un établissement scolaire public ou privé, francophone ou anglophone, en communauté autochtone ou dans le réseau des commissions scolaires ou des centres de services scolaires situé sur le territoire québécois.



POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez la [page Web concernant les bourses](#) sur le site de la CSQ.

■ Caisse Desjardins de l'Éducation Sondage destiné aux travailleuses et travailleurs de l'éducation

La Caisse Desjardins de l'Éducation réalisera ce printemps un vaste sondage auprès de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du milieu de l'éducation. Considérant qu'il n'y a qu'une seule institution financière au Québec destinée entièrement au personnel de l'éducation, la Caisse souhaite cerner par ce sondage les besoins et les attentes du milieu afin de développer une proposition de valeurs plus pertinentes pour les travailleuses et les travailleurs de l'éducation.

L'invitation à répondre à ce sondage, réalisé par la firme Ad hoc, sera envoyée par courriel dans les prochaines semaines.

■ Diversité sexuelle et pluralité de genre

Un défi pour contrer la discrimination

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai prochain, le comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre de la CSQ organise un défi à l'intention des membres et du personnel des fédérations de la Centrale ainsi que des jeunes des milieux scolaires. Les personnes participantes seront invitées à publiciser au moyen de photos ou de vidéos les gestes qu'elles mettent en place dans leur milieu afin de favoriser l'inclusion.

L'objectif du défi consiste à sensibiliser et à éduquer les membres, le personnel et les élèves aux gestes simples et concrets d'inclusion qu'il est possible de mettre en place dans son milieu pour lutter contre la discrimination faite aux personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité de genre.

POUR EN SAVOIR PLUS

Plus d'information au sujet du défi sera envoyée sous peu aux affiliés de la Centrale. Restez à l'affût!



■ Comités et réseaux

Un premier rapport d'étape présenté

Le comité consultatif sur les comités et les réseaux, dont le travail consiste notamment à analyser les mandats et les rôles de chacun des comités et de leur réseau correspondant, à identifier les éléments à améliorer et à proposer des solutions, a présenté son premier rapport d'étape.

Les comités visés par les travaux sont les suivants : comité d'action sociopolitique, comité de la condition des femmes, comité ACTES, comité des jeunes, comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre et comité en santé et sécurité du travail.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les travaux du comité consultatif ont déjà permis de faire plusieurs constats, notamment :

- ✓ Que les membres des comités n'interviennent presque plus lors des conseils généraux ;
- ✓ Que les comités n'ont pas de place lors du conseil général pour faire état de leurs travaux, outre les bilans annuels qui y sont déposés, mais non présentés ;
- ✓ Que les comités ne jouent que très rarement un rôle-conseil auprès des instances de la Centrale ;
- ✓ Qu'il existe une grande variabilité dans le mandat officiel des comités ;
- ✓ Que les réseaux sont appréciés des personnes participantes, mais ne font pas partie du mandat officiel des comités ;
- ✓ Que l'organisation de ces réseaux occupe une place importante dans les travaux des comités.

Le comité consultatif a aussi mené un sondage auprès des personnes déléguées et des représentantes et représentants syndicaux sur le rôle et les mandats actuels et souhaités des comités et des réseaux.

L'analyse complète des résultats se fera au cours des prochaines semaines. Les résultats du sondage et les constats du comité consultatif seront présentés au conseil général de mai 2023.

■ Rendez-vous de la jeunesse engagée

Le Mouvement ACTES célèbre ses 30 ans

Le Mouvement ACTES de la CSQ soulignera ses 30 ans les 4 et 5 mai prochain dans le cadre d'un grand rendez-vous intitulé De la parole aux ACTES. Cet évènement, qui se déroulera sur le campus de l'Université de Sherbrooke, réunira également le Réseau des jeunes de la CSQ, le rassemblement Jeunesse ACTES 2023 et le colloque Engagement social et environnemental, bien-être et réussite éducative des jeunes d'âge scolaire.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Au programme, une multitude d'activités est prévue :

- ✓ Des conférences et des ateliers ;

- ✓ Des activités ludiques en plein air ;
- ✓ Le dévoilement d'une grande œuvre collective ;
- ✓ Un souper-spectacle à saveur engagée ;
- ✓ Une grande mobilisation organisée en collaboration avec Oxfam-Québec et plus encore.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les membres du personnel de l'éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, chercheuses et chercheurs, élèves à partir du troisième cycle du primaire, étudiantes et étudiants des niveaux collégial et



universitaire, personnel d'organismes partenaires et toute autre personne intéressée sont invités à participer.

Visitez delaparoleauxactes.lacsq.org pour connaître les détails de la programmation et de l'inscription.

■ Loto Voyages ou argent ?

La Fondation Monique-Fitz-Back lance sa campagne 2023-2024



Cette année encore, la Fondation-Monique Fitz-Back lance sa loterie Loto Voyages ou argent ? qui permet d'amasser des fonds pour financer, entre autres, les activités du réseau des 1 500 établissements membres du Mouvement ACTES. Les participantes et participants peuvent remporter un crédit voyage de 5 000 \$ vers la destination de leur choix ou 4 000 \$ en argent.

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la loterie, acheter vos billets ou connaître les projets financés grâce à cette campagne au cours des dernières années, visitez le site de la [Fondation Monique-Fitz-Back](https://www.fondationmoniquefitzback.com).